

**Rapport financier trimestriel**  
Période terminée le 30 juin 2015

Premier trimestre de l'exercice 2015-2016  
Publié le 28 août 2015





## TABLE DES MATIÈRES

1.	TÉLÉFILM	2
	NOTRE MANDAT	2
	NOTRE TRAVAIL	2
2.	RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL	2
3.	CHANGEMENTS IMPORTANTS	2
	PROGRAMMES	2
	ACTIVITÉS	3
	PERSONNEL	3
4.	GOVERNANCE ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
5.	GESTION DU RISQUE	4
6.	AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS	4
7.	ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
	DÉPENSES DE SOUTIEN	
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'ADMINISTRATION	5
	FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL ET REVENUS	6
	SITUATION FINANCIÈRE	7
8.	RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE	8
9.	ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2015	9
	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	9
	ÉTAT DES RÉSULTATS	10
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	12
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	13
	NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS	14
	ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS	14



## 1. TÉLÉFILM

Téléfilm Canada est une société d'État fédérale relevant du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. La vision de Téléfilm est la suivante : des auditoires de partout exigeant du contenu multi-écrans canadien — accessible partout, en tout temps et sur toutes les plateformes.

### Notre mission

La mission de Téléfilm est de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne en jouant un rôle de chef de file par un appui financier et des initiatives alimentant le succès de l'industrie sur les plans commercial, culturel et industriel.

### Notre travail

Téléfilm est formé d'une équipe de quelque 180 employés voués à la réussite de l'industrie audiovisuelle canadienne. Au nom du gouvernement du Canada, en tant que société d'État, nous appuyons des entreprises dynamiques et des talents créatifs, en offrant une aide financière à des projets cinématographiques canadiens et en mettant en valeur le succès et les talents de l'industrie audiovisuelle canadienne dans des festivals, des marchés et des événements régionaux, nationaux et internationaux.

Également, la Société s'affère à mettre en œuvre son nouveau plan stratégique, *Du talent. À portée de vue*<sup>1</sup>, qui comporte six priorités:

- La reconnaissance de l'industrie : promouvoir l'excellence du contenu canadien;
- Les pratiques de mise en marché : encourager l'innovation pour rejoindre les auditoires;
- L'information commerciale : la prise de décisions fondée sur des mesures pertinentes;
- Le financement de l'industrie : diversifier les sources de financement;
- L'écosystème d'entreprise : réussir ensemble; et
- L'excellence organisationnelle : se surpasser dans un environnement en mutation.

Finalement, nous administrons les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC) et avons aussi la responsabilité de recommander au ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles les projets susceptibles d'être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités. Notre siège social est à Montréal et nous desservons notre clientèle depuis nos quatre bureaux de Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax.

## 2. RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Ce rapport financier trimestriel est conforme à l'ensemble des exigences de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*<sup>2</sup> établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP). Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers pour ce rapport financier trimestriel et, à cet effet, le rapport n'a pas subi d'examen ni d'audit de la part d'auditeurs externes.

## 3. CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Programmes

La Société a publié le 1<sup>er</sup> avril 2015 les principes directeurs applicables aux traités de coproduction audiovisuelle en publiant de nouveaux principes directeurs pour les traités entrés en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014 ainsi qu'en mettant à jour les principes directeurs applicables aux traités entrés en vigueur avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Ces nouveaux principes directeurs permettent notamment de clarifier le vocabulaire, les exigences et les processus et certains sont notamment applicables au traité de coproduction audiovisuelle conclu avec l'Inde.

1 : [www.telefilm.ca/fr/telefilm/publications-institutionnelles/plan-dentreprise](http://www.telefilm.ca/fr/telefilm/publications-institutionnelles/plan-dentreprise)  
2 : [www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18789&section=text](http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18789&section=text)

### 3. CHANGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

Également, des changements ont été apportés au Programme d'aide à la production, dont notamment, la prise en compte par la Société de la viabilité financière globale du projet comme critère d'évaluation. De plus, suivant des consultations avec l'industrie, des modifications ont eu cours au Programme d'aide au développement. Ces changements ont notamment pour objectifs d'accélérer les délais de décisions et de rendre plus transparent le processus décisionnel. Dorénavant, la majorité des fonds du Programme d'aide au développement seront attribués automatiquement en fonction du succès généré par les films canadiens produits au cours de la période de référence.

Finalement, le programme fondé sur la performance des festivals a été intégré au programme de promotion à titre d'événement récurrent.

#### Activités

La Société a financé au cours du trimestre 11 nouvelles productions pour une somme dépassant les quatre millions de dollars. Sur la scène internationale, huit films canadiens ont été présentés dans les sections non compétitives dans le cadre du 5<sup>e</sup> Festival International du film de Beijing. Aussi, le MIPTV, un grand marché de contenu pour la télévision et les médias numériques, a mis en lumière quatre entreprises canadiennes en médias numériques (Secret Location, Félix & Paul Studios, MiiScan et Zandel) qui ont présenté leurs plus récentes innovations en narration immersive. Également, la série de projections *Talent tout court* était de retour au Marché du Film de Cannes pour une cinquième année avec 39 courts métrages représentant les voix émergentes canadiennes. Enfin, le réalisateur de *Sleeping Giant* et les coréalisateurs et coproductrices de *Bleu Tonnerre* ont présenté respectivement leur film à la Semaine de la critique et à la Quinzaine des réalisateurs dans le cadre du Festival de Cannes.

De plus, le Festival international du film de Shanghai a mis à l'honneur le Canada en présentant 12 films canadiens, dont la majorité dans la section *The Best of Canada* qui lui était réservée. Notons qu'une délégation de producteurs et de réalisateurs canadiens était sur place, se prévalant de cette porte d'entrée sur l'Asie pour l'industrie du film canadien. Finalement, sept films canadiens, dont trois premiers films, seront présentés au Festival international du film de Karlovy Vary. Les productions, *Le bruit des arbres*, *Le dep* et *23 Kilomètres* témoignent entre autre de la vivacité et de la diversité de l'industrie audiovisuelle canadienne où les talents émergents côtoient les artisans chevronnés.

En dernier lieu, la Société a dévoilé en juin les 15 finalistes du Programme de production à micro-budget et offrira aux récipiendaires une aide maximale de 120 000 \$. Notons que dorénavant le Fonds des talents participe au financement de ce programme et que Technicolor offrira gratuitement l'encodage aux fins de la distribution numérique.

#### Personnel

Au cours du trimestre, la Société a procédé à la promotion de madame Roxane Girard au poste de Directrice, Relations d'affaires et coproduction.

### 4. GOUVERNANCE ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société s'appuie sur une gouvernance solide articulée par les voies du conseil d'administration et de ses trois sous-comités, ainsi que par le comité de direction présidé par la Directrice générale et ses comités dérivés. Le conseil d'administration, le comité d'audit et des finances et le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance ont chacun tenu une réunion au cours du trimestre. Le comité de direction s'est pour sa part réuni à neuf reprises.

Également, le Président du comité de planification stratégique et des communications, monsieur Ram Raju, a vu son mandat renouvelé pour 5 ans. De plus, le Gouverneur général en conseil a aussi procédé à la nomination de madame Marie-Linda Lord au sein du conseil d'administration pour un mandat de 5 ans.

## 5. GESTION DU RISQUE

La Société gère ses risques par l'entremise du comité de gestion de risque qui est composé de tous les membres du comité de direction. L'évaluation des risques et de leurs mesures d'atténuation est effectuée semestriellement et la dernière revue effectuée tient notamment compte des six priorités du nouveau plan stratégique et de leurs risques inhérents. La Société a effectué, au cours du trimestre, la cartographie des risques en fonction du plan stratégique 2015-2018.

## 6. AJUSTEMENTS NON COMPTABILISÉS

La direction s'efforce de produire une information financière pertinente et conforme aux NCCSP et ce, dans les délais impartis par le Receveur général du Canada, soit en arrêtant les comptes cinq jours ouvrables après la fin du trimestre. À cet effet, certains procédés de démarcation applicables aux cycles des comptes payables et recevables, ainsi que certains ajustements concernant le passif au titre des avantages sociaux futurs, n'ont pas été effectués au 30 juin 2015. L'importance de ces ajustements est jugée négligeable par la direction.

## 7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### Dépenses de soutien

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2015- 2016	2014- 2015	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Production	61.5	4.1	4.3	8.0	(0.2)	(4)	(3.8)	(47)
Développement	7.6	0.1	0.1	-	-	21	0.1	-
	69.1	4.2	4.4	8.0	(0.1)	(3)	(3.7)	(46)
Mise en marché	11.3	2.0	2.2	0.8	(0.2)	(13)	1.4	185
Événements internationaux	2.2	0.9	0.8	0.8	0.1	8	-	4
Promotion	7.3	0.6	0.4	0.6	0.1	20	(0.1)	(23)
	20.8	3.5	3.4	2.2	(0.1)	(2)	1.3	62
	89.9	7.7	7.8	10.2	(0.2)	(3)	(2.4)	(23)

Notons que tous les montants des analyses présentent des chiffres arrondis et les calculs d'écarts sont basés sur les chiffres des états financiers.

Nos dépenses en soutien à l'industrie sont conformes à nos estimations budgétaires et présentent un écart global de l'ordre de 3% alors que les différences les plus significatives (-23%) sont en regard du trimestre comparatif. Notre Programme d'aide à la production accuse une baisse de près de 3,8 millions de dollars s'expliquant principalement par un seul investissement effectué dans le projet cinématographique *Remember* ayant eu cours au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2014-2015. Pour sa part, le Programme d'aide au développement, ayant fait l'objet d'importantes modifications, n'a été disponible qu'au début du second trimestre. En conséquence, il présente un niveau peu élevé d'activité au premier trimestre, une situation similaire à l'exercice précédent.

Notre soutien pour la mise en marché affiche un montant supérieur au budget et à la dépense de l'exercice précédent. L'aide pour les projets *Maps to the Stars* et *Elephant Song* dépasse l'aide financière accordée au cours du premier trimestre de 2014-2015. Finalement, les dépenses associées à nos activités de promotion sont inférieures à nos attentes budgétaires, et en retrait de l'exercice précédent. À cet égard, le financement de certaines activités a été reporté aux trimestres ultérieurs et une initiative récurrente a été abandonnée.

**7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)**

**Frais de fonctionnement et d'administration**

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2015- 2016	2014- 2015	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Salaires et avantages sociaux	18.8	4.8	4.5	4.3	0.3	6	0.3	6
Technologies de l'information	1.5	0.7	0.6	0.6	-	6	0.1	11
Location	1.7	0.4	0.4	0.4	-	-	-	(1)
Honoraires professionnels	2.0	0.4	0.3	0.3	-	5	-	4
Frais de bureau	0.6	0.2	0.2	0.1	-	(3)	-	44
Voyages	0.6	0.1	0.1	0.1	-	31	-	(7)
Amortissement	0.3	0.1	0.1	0.2	-	(9)	(0.1)	(55)
Publicité et publications	0.2	-	-	-	-	30	-	65
	25.7	6.7	6.2	6.0	0.4	6	0.3	5

Les frais de fonctionnement sont relativement stables et comparables au budget et à l'exercice précédent, présentant respectivement un surplus budgétaire de 6% et une hausse en comparaison des dépenses de 5%. Le poste des salaires génère l'essentiel de ces écarts qui demeurent non significatifs.

Le poste des technologies de l'information présente une hausse des dépenses de 11% en comparaison du trimestre précédent, notamment justifié par des frais relatifs à l'infonuagique, au site de relève informatique et aux services de vidéoconférence. Il n'y a pas de hausse significative attendue de ces dépenses au 31 mars. Pour ce qui est des frais de bureau, la hausse de 44% en regard du trimestre comparatif découle principalement de l'achat d'ordinateurs et de frais de formation visant la cohésion, la collaboration et la communication entre employés. Le poste des voyages affiche pour sa part un surplus budgétaire temporaire de 31% découlant du report et de l'annulation de certains voyages. Finalement, l'amortissement présente une baisse des dépenses de 55% par rapport à la période comparative qui s'explique par certains biens complètement amortis, majoritairement des améliorations locatives.

**7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)**

**Financement gouvernemental et revenus**

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

	Budget (M\$)		Réel (M\$)		Écart			
	Annuel	Période	2015- 2016	2014- 2015	Budget		Réel	
					\$	%	\$	%
Crédit parlementaire	95.5	17.7	20.5	18.0	2.8	16	2.5	14
Honoraires de gestion provenant du FMC	10.0	2.5	2.4	2.4	(0.1)	(3)	-	-
Revenus d'investissements et récupérations	10.0	0.5	1.0	0.6	0.5	89	0.4	69
Fonds des talents	2.0	-	0.1	-	0.1	-	-	1,200
Intérêts et autres revenus	0.1	-	-	0.2	-	8	(0.2)	(87)
	117.6	20.7	24.0	21.2	3.2	16	2.7	13

Le crédit parlementaire génère des écarts tant par rapport au budget (+16%) que de la période comparative (+14%). Ces deux écarts s'expliquent par des versements plus rapides qu'anticipé, autant sur les engagements des exercices antérieurs que des engagements de l'exercice en cours. Les revenus d'investissement et récupérations présentent aussi une situation positive par rapport au budget ainsi que par rapport au trimestre comparatif, en hausse respective de 89% et de 69%. Ces revenus sont difficilement prévisibles et le film *The Captive* a remis à lui seul un montant de 517 000 \$. Finalement, le poste d'intérêts et autres revenus présente une diminution par rapport à la période précédente. Cette baisse provient d'une remise monétaire que la Société avait reçue au cours du premier trimestre du dernier exercice qui était associée au renouvellement du bail de notre siège social.

**7. ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)**

**Situation financière**

	Réel (M\$)		Écart	
	30 juin 2015	31 mars 2015	\$	%
<b>Actifs financiers</b>				
Montant à recevoir du Trésor	50.6	47.6	3.0	6
Trésorerie - Fonds des talents	0.6	0.5	0.1	9
Débiteurs	2.6	4.2	(1.6)	(37)
À recevoir du FMC	2.5	3.3	(0.9)	(27)
Prêt	0.7	0.7	-	-
	57.0	56.3	0.6	1
<b>Passifs</b>				
Créditeurs	2.0	2.3	(0.3)	(14)
Revenus reportés - Fonds des talents	0.2	0.2	-	-
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	22.4	32.3	(9.9)	(31)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	0.8	0.8	(0.1)	(7)
<b>Actifs financiers nets</b>	31.6	20.7	10.9	53
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	2.7	2.6	0.2	7
Charges payées d'avance	0.6	1.9	(1.2)	(66)
<b>Excédent accumulé</b>	34.9	25.2	9.8	39

La situation financière de la Société s'est appréciée au cours du premier trimestre, tel que démontré par la hausse de nos actifs financiers nets. Le principal actif de la Société demeure le montant à recevoir du Trésor avec 50,6 millions de dollars. La diminution des débiteurs s'explique par l'encaissement de la majorité des montants de taxes à recevoir du 31 mars dernier ainsi que de comptes clients importants dont l'encaissement était planifié. Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada (FMC) affiche quant à lui une baisse qui est reliée au recouvrement de coûts non récurrents chargés au 31 mars dernier et à la taxe de vente harmonisée de 13 % exigibles sur les services d'exécution des programmes.

La diminution des créditeurs s'explique principalement par la baisse des comptes à payer et des frais courus du trimestre en comparaison de ceux comptabilisés au 31 mars dernier, puisque, à cet égard, la direction applique à la clôture de l'exercice des procédés de démarcation exhaustifs sur une plus longue période de temps qui ne peuvent être effectués lors d'un trimestre en cours d'année. La diminution importante des obligations relatives aux programmes d'aide financière s'explique par un faible niveau d'engagement contractuel effectué au cours du premier trimestre et par un niveau de versement élevé sur les engagements des exercices antérieurs et sur les engagements de l'exercice en cours.

Finalement, les charges payées d'avance ont diminué de façon importante, en conséquence de leur passation à la dépense de l'exercice en cours de la presque totalité des charges payées d'avance de l'exercice précédent.





## 8. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE L'EXPLOITATION ET DU CRÉDIT PARLEMENTAIRE

La Société reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Le rapprochement fait appel à un calcul qui fait en sorte que certains éléments ne peuvent être reliés directement aux états financiers, le crédit parlementaire étant calculé selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée.

<i>En millions de dollars canadiens</i>	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014</b>
<b>Coût de l'exploitation</b>	14.1	16.2
Ajustement affectant l'utilisation du crédit parlementaire :		
Ajustement pour les dépenses de support qui rencontrent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	9.9	5.2
Charges payées d'avance	(1.3)	(1.0)
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(2.4)	(2.4)
Acquisitions d'immobilisations	0.2	0.1
Amortissement	(0.1)	(0.2)
Avantages sociaux futurs	0.1	0.1
<b>Crédit parlementaire constaté au 30 juin</b>	<b>20.5</b>	<b>18.0</b>
<b>Crédit parlementaire disponible pour les trimestres subséquents</b>	<b>75.0</b>	<b>77.5</b>
<b>Crédit parlementaire autorisé</b>	<b>95.5</b>	<b>95.5</b>

Le montant du crédit parlementaire de l'exercice est issu du Budget principal des dépenses de 2015-2016.

**9. ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2015****Déclaration de responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Carolle Brabant, FCPA, FCA, MBA  
Directrice générale



Denis Pion  
Directeur - Administration et services d'entreprise

Montréal, Canada  
Le 28 août 2015



### État des résultats

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<b>Annexe</b>	<b>30 juin Budget</b>	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014</b>
<b>Dépenses de soutien</b>				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Aide à la production		4,100	4,252	8,029
Aide au développement		100	79	-
		4,200	4,331	8,029
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Aide à la distribution et mise en marché		1,950	2,198	770
Participation aux événements internationaux		900	826	798
Promotion		550	441	573
		3,400	3,465	2,141
		7,600	7,796	10,170
<b>Frais de fonctionnement et d'administration</b>	A	6,749	6,326	6,052
<b>Coût de l'exploitation</b>		14,349	14,122	16,222
<b>Revenus</b>				
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada				
		2,506	2,436	2,432
Revenus d'investissements et récupérations				
		510	966	572
Fonds des talents				
		-	52	4
Intérêts et autres revenus				
		25	27	203
		3,041	3,481	3,211
<b>Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental</b>		11,308	10,641	13,011
<b>Financement gouvernemental</b>				
Crédit parlementaire		17,666	20,469	18,012
<b>Excédent</b>		6,358	9,828	5,001
<b>Excédent accumulé au début</b>		25,173	25,173	20,256
<b>Excédent accumulé à la fin</b>			35,001	25,257

La note complémentaire et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.


**État de la situation financière**

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<b>30 juin 2015</b>	<b>31 mars 2015</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	50,641	47,596
Trésorerie - Fonds des talents	604	552
Débiteurs	2,642	4,196
À recevoir du Fonds des médias du Canada	2,436	3,348
Prêt	655	655
	<b>56,978</b>	<b>56,347</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	1,970	2,297
Revenus reportés - Fonds des talents	206	206
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	22,422	32,316
Passif au titre des avantages sociaux futurs	773	829
	<b>25,371</b>	<b>35,648</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>31,607</b>	<b>20,699</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles	2,749	2,581
Charges payées d'avance	645	1,893
	<b>3,394</b>	<b>4,474</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>35,001</b>	<b>25,173</b>

La note complémentaire et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.



### État de la variation des actifs financiers nets

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<b>30 juin Budget</b>	<b>30 juin 2015</b>	<b>31 mars 2015</b>
<b>Excédent</b>	6,358	9,828	4,917
<b>Opérations liées aux immobilisations corporelles</b>			
Amortissement	74	81	553
Acquisitions	(279)	(249)	(1,317)
<b>Autres opérations</b>			
Acquisitions des charges payées d'avance	-	(362)	(1,893)
Utilisation des charges payées d'avance	1,900	1,610	2,162
<b>Augmentation des actifs financiers nets</b>	<b>8,053</b>	<b>10,908</b>	<b>4,422</b>
<b>Actifs financiers nets au début de l'exercice</b>	<b>20,699</b>	<b>20,699</b>	<b>16,277</b>
<b>Actifs financiers nets à la fin</b>	<b>28,752</b>	<b>31,607</b>	<b>20,699</b>

La note complémentaire et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.

**État des flux de trésorerie**

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent	9,828	5,001
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Diminution du passif au titre des avantages sociaux futurs	(56)	(158)
Amortissement des immobilisations corporelles	81	179
	9,853	5,022
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution des débiteurs	1,554	1,095
Diminution du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	912	288
Diminution des créditeurs et charges à payer	(327)	(530)
Diminution des obligations relatives aux programmes d'aide financière	(9,894)	(5,386)
Diminution des charges payées d'avance	1,248	1,682
	3,346	2,171
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions	(249)	(121)
<b>Augmentation du montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents</b>	3,097	2,050
<b>Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents au début de l'exercice</b>	48,148	49,307
<b>Montant à recevoir du Trésor et Trésorerie - Fonds des talents à la fin de la période</b>	51,245	51,357

La note complémentaire et l'annexe font partie intégrante des états financiers trimestriels.



### Note aux états financiers trimestriels

#### 1. Base de préparation des états financiers

Les présents états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société selon les *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* (NCCSP) en application de la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada*. Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels vérifiés du 31 mars 2015. Les principales méthodes comptables adoptées dans ces états financiers trimestriels sont similaires à celles utilisées dans les états financiers annuels du 31 mars 2015.

### Annexe A - Autres renseignements

#### A - Frais de fonctionnement et d'administration

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	<b>30 juin Budget</b>	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014</b>
Salaires et avantages sociaux	4,845	4,532	4,282
Technologies de l'information	670	627	567
Location, taxes, chauffage et électricité	449	447	450
Honoraires professionnels	367	348	335
Frais de bureau	155	160	111
Voyages et accueil	149	103	111
Amortissement d'immobilisations corporelles	74	81	179
Publicité et publications	40	28	17
	<b>6,749</b>	<b>6,326</b>	<b>6,052</b>